UPR INFO | UPR 4 CHILDREN

UPR4Children

Des recommandations à l'action

Une campagne pour favoriser le suivi des recommandations de l'EPU relatives aux droits de l'enfant.

www.upr-info.org

Contexte
et justification

L'Examen périodique universel (EPU) offre une occasion importante de porter les questions relatives aux droits de l'enfant à l'attention des États et de formuler des recommandations concrètes visant à renforcer leur protection et leur mise en œuvre.

Les organisations de la société civile (OSC), notamment celles qui œuvrent en faveur des droits de l'enfant, jouent un rôle essentiel dans ce processus en fournissant des informations, en menant des actions de plaidoyer et en veillant à ce que les expériences et les priorités des enfants soient prises en compte lors de l'examen.

Toutefois, l'adoption des recommandations de l'EPU ne constitue que le début du processus. Leur capacité à contribuer à des changements concrets dépend largement de ce qui se passe entre les examens : la manière dont les recommandations sont diffusées, traduites en priorités de plaidoyer, suivies et intégrées dans les politiques et programmes nationaux.

Les organisations de la société civile ont un rôle clé à jouer durant cette phase de mise en œuvre. Les recommandations de l'EPU peuvent servir de base au dialogue avec les autorités nationales, les parlementaires, les institutions nationales des droits de l'homme (INDH), les acteurs des Nations Unies et d'autres parties prenantes, tout en renforçant les efforts de plaidoyer et de redevabilité en faveur des droits de l'enfant.

Cependant, les OSC n'ont pas toujours accès à des exemples concrets illustrant la manière dont les recommandations peuvent être utilisées après l'examen. L'apprentissage entre pairs et le partage d'expériences pratiques peuvent contribuer à combler cette lacune.

À propos de la **campagne**

#UPR4Children

La campagne #UPR4Children invite les organisations de la société civile à mettre en lumière une recommandation de l'EPU relative aux droits de l'enfant dans leur pays, accompagnée d'une action concrète susceptible de contribuer à sa mise en œuvre. Cette action peut être une initiative déjà menée par la société civile ou d'autres acteurs, ou une mesure précise que l'organisation souhaiterait voir adopter par les autorités nationales ou d'autres parties prenantes concernées.

Lancée à l'approche de la Journée mondiale de l'enfance, célébrée le 20 novembre, la campagne vise à mettre en lumière des moyens concrets de faire progresser les droits de l'enfant grâce à la mise en œuvre des recommandations de l'EPU. Le 20 novembre, les organisations participantes sont invitées à partager leurs contributions sur les réseaux sociaux avec le hashtag #UPR4Children, afin de donner une visibilité collective aux recommandations sélectionnées et aux actions proposées.

UPR4CHILDREN

Comment votre organisation peut-elle participer ?

Nous invitons les organisations participantes à sélectionner :

- Une recommandation de l'EPU relative aux droits de l'enfant dans leur pays.
- Une action concrète qui pourrait contribuer à sa mise en œuvre.

Cette action peut être :

- Une action de plaidoyer que votre organisation mène déjà.
- Une mesure que vous souhaiteriez voir adopter par les autorités nationales.
- Une initiative impliquant des enfants ou des jeunes.
- Une activité de suivi, de sensibilisation ou de renforcement des coalitions.
- Une mesure politique, législative, budgétaire ou institutionnelle nécessaire à la mise en œuvre de la recommandation.

Il n'est pas nécessaire de développer un nouveau projet spécifiquement pour cette campagne. L'objectif est de mettre en lumière une manière concrète de passer d'une recommandation de l'EPU à l'action.

Utilisez **la base de données d'UPR Info** pour trouver votre recommandation.

UPR 4 CHILDREN

Comment préparer et partager votre publication sur les réseaux sociaux ?

Pour faciliter votre participation, nous avons préparé un modèle de publication Canva prêt à l'emploi. Il suffit d'y renseigner le pays, la recommandation de l'EPU choisie et l'action proposée.

Téléchargez le modèle à remplir **en cliquant ici.**

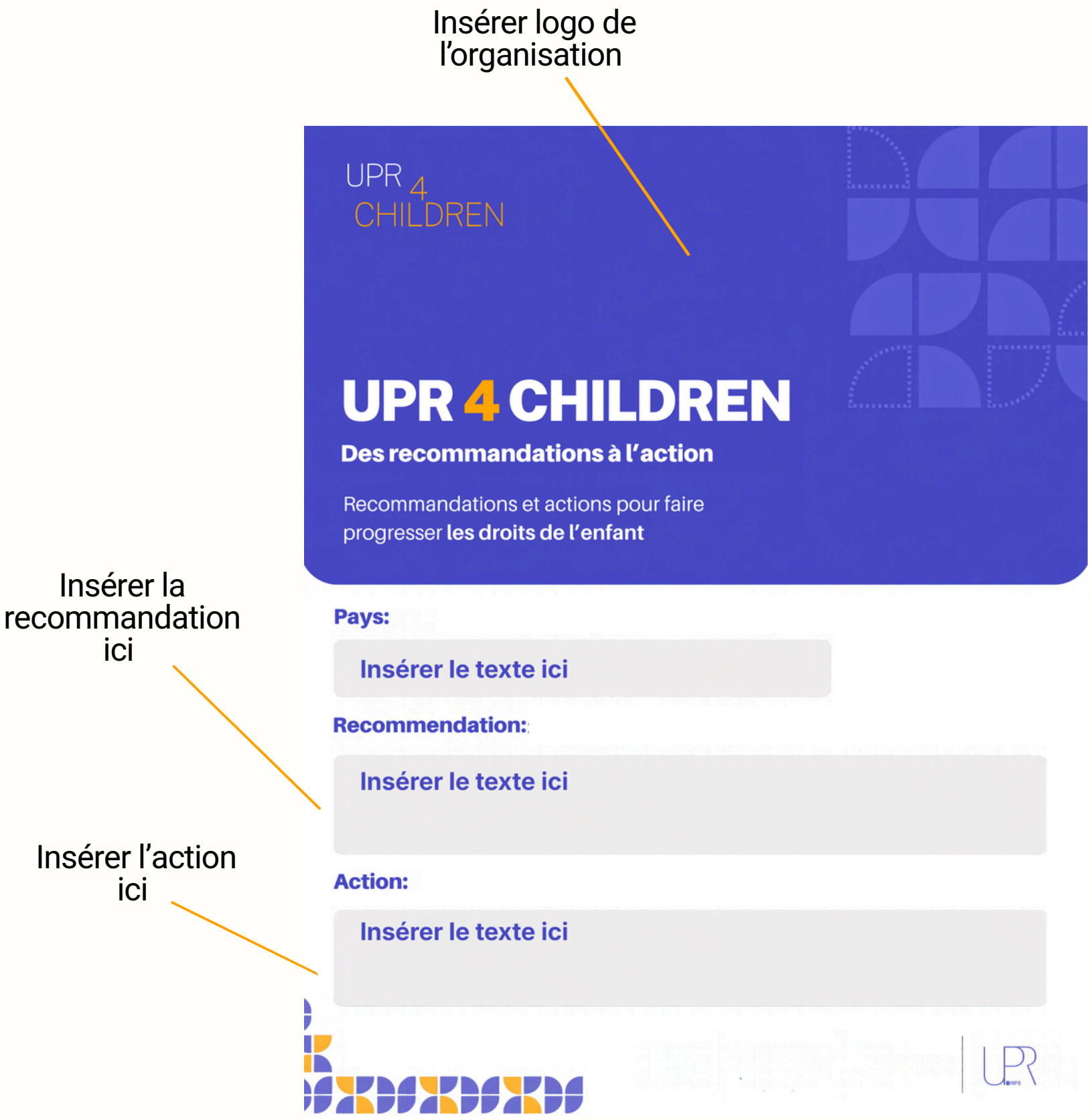

Instructions

1. Ouvrez **le modèle Canva**
2. Complétez les champs avec le pays, la recommandation de l'EPU et l'action concrète.
3. Ajoutez le logo de votre organisation.
4. Téléchargez toute suite le visuel complété.
5. Le 20 novembre, publiez le visuel sur vos réseaux sociaux en utilisant #UPR4Children..

Besoin d'aide pour préparer votre visuel ?

UPR Info peut vous aider ! Envoyez-nous simplement la recommandation choisie, l'action proposée et le logo de votre organisation.

3, Rue de Varembé
1202 Genève,
Suisse
+ 41 22 321 77 70
stakeholders@upr-info.org

#UPR4Children

© Images by jcomp on magnific